



Arles, le 19 mai 2016

Nous avons gagné : Trandev sanctionné

Justice pour 4 salariés

André Mante

Samir Bentayeb

Guylène Risselin

Patricia Spiga

*ont gagné la reconnaissance de leur ancienneté
devant le Conseil des Prud'hommes d'Arles.*

Depuis 2011, suite au transfert de DSP, avec notre Syndicat CGT, nous nous sommes battus pour faire valoir notre droit.

Nous n'avons jamais baissé les bras devant les élus et la direction. Nous n'avons jamais accepté la mauvaise foi de Transdev et de l'ACCM.

Transdev devra payer leur dû à nos camarades et reconnaître leur ancienneté.

Le 8 juin 2016, Votez CGT